

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grands axes de la politique culturelle vaudoise

La cheffe du Département de la formation de la jeunesse et de la culture (DFJC) et le Service des affaires culturelles (SERAC) ont présenté les grands axes de la politique culturelle du Canton. Pour répondre aux missions que sont le soutien à la création artistique professionnelle, la valorisation du patrimoine mobilier et immatériel, la médiation culturelle et la coordination entre les différents acteurs concernés, quatre axes forts ont été définis. Favoriser l'accessibilité de la culture pour tous, reconnaître l'ensemble des formes d'expression de la culture, faire évoluer les soutiens, conjuguer la culture avec l'école et enfin coordonner les efforts des collectivités publiques. La conseillère d'Etat a aussi présenté un message sur les enjeux de la culture et sur la responsabilité de l'Etat à la soutenir.

Le Canton de Vaud poursuit une politique culturelle cantonale ambitieuse et étroitement liée au dynamisme de la région en la matière. La mission confiée par la cheffe du DFJC Cesla Amarelle au SERAC est de développer de nouveaux projets, en plus des nombreux dispositifs qui constituent la base de ses actions. Des opérations ponctuelles ou plus pérennes apporteront une orientation nouvelle à une politique fidèle aux objectifs du programme de législature 2017-2022.

L'accès à la culture pour tous

L'inauguration de Plateforme 10 marquera cette législature en offrant aux Vaudois et aux autres visiteurs un quartier des arts inédit. Au cœur de la Cité, le projet de Palais des Savoirs, à Rumine, va lui aussi commencer à se définir. Son point fort sera de faire se rencontrer la culture et la science avec une attention particulière portée au jeune public et au croisement entre l'école et la culture. Ce dernier aspect sera aussi développé avec la venue d'artistes dans les classes, un projet pilote est en cours. Et c'est également du côté d'Avenches qu'il faudra regarder pour voir se développer le site romain avec une valorisation de ses trésors dans un nouveau bâtiment encore à concevoir et à bâtir.

De nouveaux soutiens et une meilleure coordination

En plus des 42 millions de budget annuel alloués aux sept Musées cantonaux et à la Bibliothèque universitaire de Lausanne, le canton de Vaud subventionne des projets et des acteurs de la culture à la hauteur de 34 millions de francs. Plus de 500 demandes de soutien sont acceptées chaque année par le SERAC, et en 2019, le jeu vidéo et la

photographie font l'objet de nouveaux appels à projets. Ils s'ajoutent aux différentes bourses existantes pour soutenir les artistes.

Enfin, la cheffe du DFJC appelle de ses vœux une collaboration accrue et stimulante avec les communes vaudoises, elles aussi très engagées dans le soutien à la culture. Une plateforme Canton-Communes sera proposée pour des échanges stratégiques et de partages de bonnes pratiques qui devraient servir de leviers au service d'une offre culturelle encore plus riche.

Document officiel et message politique

C'est la première fois que le SERAC publie les *Lignes directrices de la politique culturelle vaudoise*. Cette présentation répond à une demande fixée dans la loi sur la vie culturelle et la création artistique qui prévoit que les lignes directrices de la politique culturelle soient présentées une fois par législature (LVCA art. 5 al.2). Pour accompagner ce document la conseillère d'Etat Cesla Amarelle, en charge de la culture, exprime sa vision des enjeux de la politique culturelle à travers un message personnel qui met en perspective l'importance d'en reconnaître toutes les formes et tous les acteurs et actrices. Elle y souligne notamment le rôle de la culture comme pilier d'une société démocratique, pluraliste et ouverte, comme besoin existentiel et comme contribution au bonheur de vivre dans un monde civilisé.

Ces deux documents complets sont disponibles en annexe.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 24 juin 2019

RENSEIGNEMENTS

DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'État,

[021 316 30 01](tel:0213163001)

DFJC, Nicole Minder, cheffe de service, Service des affaires culturelles,

[021 316 07 46](tel:0213160746)

TÉLÉCHARGEMENTS

[Lignes_directrices_de_la_politique_culturelle_vaudoise_24_06_19.pdf](#)

[Message_de_la_conseillere_d_etat_Cesla_Amarelle_24_06_19.pdf](#)